



## **ASSOCIATION DU MEMORIAL NATIONAL DES VETERANS DES ESSAIS NUCLEAIRES**

Association déclarée en Préfecture du Rhône N°W691082444

et Journal Officiel N° 726 du 05/01/2013

Siège Social 7 Rue Saint Polycarpe 69001 Lyon.

Courrier à adresser : Bureau Administratif 63 Chemin de la Chapelle 73590 Crest-Voland

Association Déclarée aux Services Fiscaux

N° SIREN 798 548 947 / N° SIRET 798 548 947 00018

Association Labélisée par le Ministère de la Défense

« Qualité Partenaire de la Réserve Citoyenne »

<http://amndvden.overblog.com>

Membre de l'Association Mémoire du Mont Valérien

Membre de La Flamme Sous l'Arc de Triomphe (Flamme de la Nation)

Membre du Comité de Liaison des Associations d'Anciens Combattants du Rhône

Membre de la Fédération du Mémorial de l'OTAN

Enregistrée à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

**Roland PICAUD**  
**Président National**  
**63 Chemin de la Chapelle**  
**73590 Crest-Voland**

**Crest-Voland 09 Mai 2016**

**Tél : 04 79 31 61 54**

**06 77 25 57 19**

**Mail : [roland.picaud@gmail.com](mailto:roland.picaud@gmail.com)**

Mesdames, Messieurs,  
Messieurs les Vétérans  
des Essais Nucléaires

Mesdames, Messieurs, les Vétérans,  
Chers (ères) amis (es)

### **L'Association du Mémorial National des Vétérans des Essais Nucléaires**

vient à vous afin de vous informer de l'avancée de ses démarches. Dès sa création, en 2012, nous nous sommes promis, probité et transparence, nous maintenons le cap.

## RAPPEL HISTORIQUE :

Initialement mandatés par les membres du C.A. et le président de l'AVEN , nous nous sommes attelés à l'édification d'un **MEMORIAL** afin d'**honorer** tous les Vétérans, femmes et hommes, civils et militaires ayant participé à la mise en place de la force de dissuasion nucléaire orchestrée durant **36 ans** par **5 présidents de la République**, Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estain, François Mitterrand, Jacques Chirac, de 1960 à 1996 dans le Sahara algérien et la Polynésie française et donner **une** visibilité **nationale** à **la mission** qui leur fut confiée.

Choix de l'œuvre : une sculpture contemporaine pensée par Stéphane Gantelet (visible sur le blog.). Sensibilisé à notre cause, Jean Pierre Jourdain, maire de saint Bonnet de Mure, avec l'accord à l'unanimité des membres des deux conseils municipaux successifs, a accepté de nous accueillir et nous octroyer une parcelle de terrain de 9 m2 dans le parc du château de la municipalité (signature de la convention emphytéotique le 17/12/2015). Une salle est mise **gracieusement** à disposition pour nos réunions et manifestations.

**Nous exprimons toute notre gratitude à Jean Pierre Jourdain et à toute son Equipe sans qui, rien ne serait possible.**

**Le comité d'honneur** mis en place sur le conseil du Directeur Départemental de l'Office National des Anciens Combattants du RHÔNE, Philippe Rivé, s'est étoffé de nombreuses personnalités, femmes, hommes, issus d'horizons divers, politique, entreprise, sport, culture, media, spectacle, etc....

La consultation du blog, régulièrement tenu à jour par le président de l'**AMNDVDEN**, a entraîné un certain nombre de vétérans, sympathisants connus ou anonymes à nous rejoindre. Certains chefs d'entreprises, commerçants, particuliers, se sont rapprochés de notre cause en effectuant un don. **Même modeste, toute contribution est la bien venue.** Certains élus, Présidentes et Présidents d'Associations du RHÔNE, SAVOIE, HAUTE SAVOIE, ISERE, CÔTE D'OR, VENDEE, PARIS et autres départements ont également apporté leur pierre à l'édifice.

Des veuves de vétérans, en dépit de leur douleur, ont souhaité verser une partie de la collecte organisée lors des obsèques de leurs conjoints, afin d'aider à l'**édification du MEMORIAL. Saluons leur dignité, leur courage et leur générosité.**

Depuis le 08/11/2014, date de notre première **Assemblée Générale** à saint Bonnet de Mure, où, en présence de nombreux vétérans, l'ensemble des décisions a été adopté à l'unanimité, quitus donné à Sylvain MORIN Trésorier , en présence des Autorités civiles et militaires, un certain nombre d'actions a suivi.

Installation de Présidents Départementaux et Territoriaux d'OUTRE MER.

Nomination de deux vérificateurs aux comptes encadrés d'un conseil de surveillance composé de neuf personnalités.

Conformément à nos statuts, les comptes de l'association certifiés par la banque Crédit Agricole ont été présentés aux services fiscaux de LYON, Préfet de Région RHÔNE-ALPES/AUVERGNE et ministère de la Défense.

**Pour mémoire, président, vice présidente, trésorier et ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'AMNDVDEN assurent personnellement leurs frais de fonctionnement et de déplacements.**

**Aucun montant des dons ou adhésions n'est soustrait de son objectif : LE MEMORIAL.**

Audiences importantes accordées par le Consul Général d'ALGERIE à LYON, le Préfet de Région Rhône-Alpes/Auvergne le Gouverneur militaire de LYON, déroulées dans la courtoisie et le respect tout en réaffirmant notre volonté et notre détermination.

Vous trouverez les C.R. sur le blog.

Lors de sa venue en Polynésie française, le 22/02/2016, le Président de la République française, François HOLLANDE a déclaré : "Reconnaître les retombées environnementales et sanitaires des essais nucléaires et la révision du traitement d'indemnisation des victimes".

La déclaration publique d'un Chef d'Etat ne peut être sous estimée. Elle a largement été véhiculée par les médias. Lors de l'émission C' dans l'air, animée par Y. CALVI, le journaliste Jean Dominique MERCHET a déclaré "Ils ont œuvrés pour la paix et gagné la guerre froide ; ils méritent la Reconnaissance de la Nation. Nous l'avons remercié par écrit et, informé de l'existence de notre action.

**IL FAUT REVEILLER LES CONSCIENCES , le MEMORIAL DOIT S'ERIGER  
Les femmes et les hommes ayant participé à la campagne de dissuasion  
doivent entrer dans l'HISTOIRE**

**L'HISTOIRE nous apporte la preuve qu'aucun combat pour la Paix, la Liberté,  
la Reconnaissance n'est simple.**

Cependant, **les Justes finissent toujours par faire entendre leur voix et l'emporter.** Vous devez participer au combat qui est le vôtre ; **prouver votre existence et votre volonté d'aboutir.**

**Comment ?**

Par votre présence **nombreuse** aux réunions et assemblées générales, votre contribution financière même modeste, votre adhésion à l' **AMNDVDEN.**

**Participer, c'est prouver votre volonté d'aboutir.** Par sa visibilité, l'implantation du **MEMORIAL imposera la REALITE** des faits, la **grandeur** de la mission et la **noblesse** de celles et ceux qui ont contribué au **maintien de la Paix.**

Jeudi 12 mai 2016, le président de l'AMNDVDEN réunit les membres du Conseil Administration afin de préparer la prochaine **Assemblée Générale du samedi 10 septembre 2016 à laquelle vous êtes attendus nombreux.**

Un hommage particulier sera rendu au docteur Louis VALATX.

A l'issue de l'Assemblée Générale aura lieu devant l'emplacement du **MEMORIAL**, en présence des Autorités civiles et militaires, une cérémonie de remise du drapeau national de l'A.M.N.D.V.D.E.N et des médailles "**Croix d'Honneur du Vétéran**". Les intéressés doivent se faire connaître avant le : **31/07/2016** ; idem pour ceux qui souhaitent participer au lunch qui suivra ; coût : 30€ p/p, boissons comprises, payable par chèque, en 3 fois, si souhaité, libeller à l'**AMNDVDEN** chez Roland PICAUD, 63, ch. de la Chapelle Crest-Voland 73 590

**Adhésion à l'AMNDVDEN en fonction du budget de chacun** : 10€, 15€, 20€, 25€ ou 30€. Adhésion déductible des impôts. Un reçu fiscal est délivré par le Trésorier.

**Chaque don est un pas de plus vers la réalisation du MEMORIAL, ils sont nécessaires. Pour aboutir.** Dons déductibles des impôts. **Un reçu fiscal est délivré par le Trésorier**

Coût de la médaille "**Croix d'Honneur du Vétéran**" avec agrafe Sahara ou Polynésie Française : 60 € plus 5€ de frais d'envoi Possibilité de Paiement en 1 fois 60€, 2 chèques de 30 €, ou 3 chèques de 20€ (indiquer les dates de prélèvement, svp )

Commandes, adhésions, dons ,paiements à effectuer à l'ordre de l'AMNDVDEN et auprès de Sylvain MORIN, Trésorier, 279, rue des Anciens Combattants 01480 JASSANS RIOTTIER

**Bien amicalement à toutes et tous,**

Roland PICAUD, Président.; Raymonde REINOLD, Vice-Présidente; Sylvain MORIN, Trésorier ; Myriam HOU-HOU Secrétaire et les Administrateurs Edith AFCHIN, , Jean-Louis AMSELLE, Jean-Claude HERVIEUX, Jean-Pierre POGNOT, Jean- Paul RUET, Wladyslas RUZALSKI